

Maire M. Lucien Martel

- Société de développement
- Gestion du Mont-Édouard
- Association des plus beaux villages du Québec
- Comité touristique
- Promenade des navigateurs
- Fleurons du Québec
- Maison familiale rurale
- Relations extérieures

Siège #1 M. Anicet Gagné

- Camping municipal
- Comité d'embellissement et d'environnement
- Gestion de la petite école
- Communications et télévision communautaire
- Village relais .
- Comité touristique
- Promenade des navigateurs

Siège#2 Mme Nathalie Tremblay

- Culture et bibliothèque municipale
- Communications et télévision communautaire
- Maison familiale rurale
- Gestion de La Petite École
- Assainissement des eaux
- Office municipal d'habitation

Siège #3 M. Yvan Côté

- Assainissement des eaux
- Gestion du pont couvert à vélo
- Entretien des bâtiments municipaux
- Société de développement
- Gestion du Mont-Édouard

Siège #4 M. Victor Boudreault

- Entretien des bâtiments municipaux
- Gestion des matières résiduelles
- Mesures d'urgence, protection civile et protection incendie
- Voirie municipale
- Camping municipal
- Comité consultatif d'urbanisme (C.C.U) et schéma d'aménagement

Siège #5 M. Graham Park

- Les Aînés de l'Anse
- Office municipal d'habitation
- Comité famille et politique familiale
- Table jeunesse
- Promenade des navigateurs
- C.C.U et schéma d'aménagement

Siège #6 M. Eric Thibeault

- Zec Saumon
- Transport adapté
- Société de développement
- Gestion du Mont-Édouard
- C.C.U et schéma d'aménagement



Conclusion



En terminant, j'aimerais vous remercier de vous intéresser aux réunions du conseil en étant présents aux assemblées publiques ou en les suivant par l'intermédiaire de la télévision communautaire ou par la page Facebook de la municipalité.

Je profite de cette occasion pour vous réitérer mes remerciements d'avoir participer en grand nombre à la consultation populaire menée en mars dernier

intitulée : Ensemble pour l'avenir de L'Anse.

Enfin, je tiens à vous souhaiter un bel été et vous invite à profiter pleinement des beaux jours qui s'annoncent.

Lucien Martel

Maire de L'Anse-Saint-Jean



MUNICIPALITÉ
L'Anse-Saint-Jean

Édifice municipal

3 rue du Couvent
L'Anse-Saint-Jean (Qc) G0V 1J0

Tél. : 418-272-2633

Télec. : 418-544-3078

Courriel : info@lanse-saint-jean.ca

Site Web : www.lanse-saint-jean.ca
facebook.com/ansesaintjean

*S'impliquer dans un
comité, c'est devenir
l'acteur des réussites
de votre communauté !*

À la recherche de citoyens
intéressés à l'avenir de leur village,
de nombreux comités vous tendent la main
et vous invitent à les rejoindre :

informez-vous !

418.272.2633

www.lanse-saint-jean.ca



Mis en page et imprimé localement : À l'aise Média 418.272.2000



MUNICIPALITÉ
L'Anse-Saint-Jean

Membre de :



3, rue du couvent

L'Anse-Saint-Jean

Téléphone : **418.272.2633**

Télécopieur : **418.544.3078**

VOL. 34 / N° 02

L'écho municipal

Chers citoyennes et citoyens de L'Anse-Saint-Jean,

Il me fait toujours plaisir de vous communiquer l'information au sujet des réalisations du conseil qui est élu pour faire progresser les dossiers qui vous intéressent et interpellent.

Dans ce numéro, vous constaterez les suivis de la consultation menée en mars intitulée : **"Ensemble pour l'avenir de L'Anse"**.

Vous y retrouverez aussi une synthèse du plan stratégique du Mont-Édouard qui a été présenté en avril à plus de 250 personnes. Un article a également été consacré à la modernisation du site web de notre municipalité, un autre sur le projet des "petits Achille" ainsi qu'un suivi sur le projet de développement éolien sur la montagne du lac Poulin. En complément, vous trouverez de l'information sur le service estival de navette de L'Anse.

Bonne lecture...



Ensemble pour l'avenir de L'Anse, une démarche fructueuse et enrichissante.

► Les résultats

Près d'une centaine de personnes ont participé aux rencontres de groupes et plus de deux cents questionnaires ont été complétés, ce qui représente une participation à cette consultation de 25% de la population de L'Anse-Saint-Jean. Les participants se répartissent à peu près également entre les deux sexes et leur l'âge varie de moins de 18 ans jusqu'à plus de 85 ans. Provenant de tous les secteurs du village, ils sont résidents permanents à 78% et résidents non permanents à 22%.

Les quatre étudiants de l'UQAC (Amélie Gendron, Audrey Girard, Éliot G. Lapointe et Guillaume Daigneault sous la supervision de M. Alain Héroux) ont présenté les résultats de leur enquête les jeudi 1er mai et samedi 3 mai. Lors de ces présentations aux citoyens, les étudiants ont dressé une liste de différents sujets qui pourraient faire l'objet de chantiers de travail à entreprendre. Les résultats détaillés apparaissent sur le site de la municipalité et sur sa page Facebook.

► Le suivi de cette consultation

Un comité de pilotage a été constitué au début du mois de juin afin d'assurer la supervision des prochaines étapes. Ce comité a pour objectif de donner une orientation, d'assurer une coordination et d'effectuer un suivi sur l'ensemble des projets de développement.

Plus précisément, le comité de pilotage exercera une fonction-avisur auprès du conseil municipal en lui faisant des recommandations en ce qui concerne les projets de développement pour la municipalité. Il revient donc au conseil d'entériner les propositions faites par le comité de pilotage.



Ensemble pour l'avenir de L'Anse, une démarche fructueuse et enrichissante (suite)

► Rôles du comité de pilotage

- Donner une vision et maintenir une orientation commune aux différentes équipes de projets de développement
- Superviser l'ensemble des actions entreprises pour les maintenir dans la même direction
- Assurer la coordination et l'échange d'information entre les différentes équipes de projets
- Mesurer régulièrement le travail accompli par les différentes équipes, leur donner une rétroaction et proposer des correctifs lorsque requis
- Communiquer au conseil municipal et à l'ensemble de la population l'évolution des différents projets de développement.

► Composition du comité :

- Le comité de pilotage est composé de huit personnes et du consultant, M. Alain Héroux.
- Le maire, M. Lucien Martel
- Deux conseillers désignés par le conseil municipal, Messieurs Anicet Gagné et Graham Park
- Le directeur-général ou l'agent de développement
- Quatre citoyens nommés par le conseil municipal, Madame Diane Bolduc et Messieurs Antonin Gagné, Jeff Grosse, Roger Dallaire

C'est dorénavant ensemble, tournés vers l'avenir que nous allons réaliser ce que la population souhaite voir se concrétiser pour le mieux-être des anjeannois et anjeannoises.

Note : Ceux et celles qui voudraient avoir une copie papier des résultats de l'enquête peuvent en faire la demande à la municipalité.



Le plan stratégique 2014 du Mont-Édouard

Lors de la réunion du mois d'avril, le conseil municipal a résolu d'appuyer le plan stratégique du Mont-Édouard, préconisant des investissements de 1 600 000\$. Il a, par la même résolution, autorisé la Société de développement à réaliser le montage financier nécessaire afin d'assurer la concrétisation de ce plan.

En mars, ce plan a été présenté et expliqué au Mont-Édouard à plus de 250 personnes qui l'ont bien accueilli. Le Mont-Édouard est un actif communautaire dont les citoyens sont très fiers ; il constitue le moteur économique de L'Anse-Saint-Jean, voire de tout le Bas-Saguenay.

Après 25 ans d'existence, les équipements et les installations nécessitent une mise à niveau incontournable afin de permettre au Mont-Édouard de poursuivre son rôle et ainsi, contribuer au développement économique de la municipalité.

Le plan prévoit investir dans la mise à niveau de nos installations ; développer de nouveaux produits ; augmenter la fréquentation ; devenir une station d'entraînement et de compétition de calibre national, voire international.



Parc éolien

► Projet de parc éolien au Club des Hauteurs (Lac Poulin)



Le gouvernement du Québec a lancé un appel d'offre pour la production de 450 MW d'énergie éolienne dont 300 MW sont réservés pour la région de la Gaspésie.

Trois projets sont à l'étude dans la M.R.C du Fjord-du-Saguenay dont celui du Club des Hauteurs (Lac Poulin), situé sur le territoire de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean.

Trois promoteurs réalisent des études de faisabilité afin d'être prêts à déposer des offres de production d'énergie éolienne en septembre.

Parmi ces trois entreprises qui sont Électric, Evenenergy et Innergex, deux d'entre elles ont présenté leur projet aux membres des conseils municipaux du Bas-Saguenay. Suite à ces rencontres, elles ont organisé des consultations publiques au Mont-Édouard le 3 juin, pour Invenenergy et le 12 juin, pour Électric. La réaction de ceux et celles qui ont participé à ces consultations s'est avérée très favorable à la réalisation de ce projet.

Il est important de rappeler que le développement de ce parc éolien aurait des retombées économiques importantes pour L'Anse-Saint-Jean, tout le Bas-Saguenay et la M.R.C du Fjord-du-Saguenay



La Navette de L'Anse

► Un service gratuit pour les citoyens de L'Anse-Saint-Jean et Petit-Saguenay

Pour une troisième année, la navette de L'Anse va parcourir le village de L'Anse-Saint-Jean, du fjord à la montagne. Ce service peu onéreux pour les visiteurs (5\$ transport illimité pour la journée) est **gratuit** pour tous les citoyens de L'Anse-Saint-Jean et Petit-Saguenay. Les points d'embarquement sont situés au quai de L'Anse-Saint-Jean, au camping municipal, au pont couvert, à L'Anse de Tabatière, à l'église, au centre communautaire La Petite École, au pont de Florac, au Kiosque Touristique (route 170) et au Mont-Édouard.

3 circuits (dont 2 allers-retours et 1 aller-simple du Quai au Mont-Édouard) sont offerts du 1 juillet au 1 septembre.

Un nouveau mini-bus de Transport Pelletier plus grand pourra accueillir 20 passagers cette année.

Les horaires des 3 circuits

1er circuit			2ème circuit			3ème circuit	
Point d'arrêt	Aller	Retour	Point d'arrêt	Aller	Retour	Point d'arrêt	Aller simple
Quai	12h15	13h50	Quai	13h55	15h37	Quai	15h40
Camping de L'Anse	12h20	13h45	Camping de L'Anse	14h00	15h35	Camping de L'Anse	15h45
Pont Couvert	12h22	-	Pont Couvert	14h02	-	Pont Couvert	15h47
L'Anse de Tabatière	12h35	-	L'Anse de Tabatière	14h15	-	L'Anse de Tabatière	-
Église	12h40	13h35	Église	14h30	15h25	Église	15h50
La Petite École	12h50	-	La Petite École	14h40	-	La Petite École	16h00
Pont de Florac	12h52	-	Pont de Florac	14h42	-	Pont de Florac	16h02
Kiosque touristique	12h58	13h15	Kiosque touristique	14h48	15h15	Kiosque touristique	16h08
Mont-Édouard	13h05	13h10	Mont-Édouard	15h00	15h05	Mont-Édouard	16h15

Ce service est une initiative de la municipalité et du comité touristique de L'Anse-Saint-Jean. Il est supporté financièrement par Promotion Saguenay, les Croisières du Fjord, la Caisse Desjardins du Bas-Saguenay ainsi que Serge Simard - Député de Dubuc.



Modernisation du site Web de la municipalité

► La municipalité de L'Anse-Saint-Jean modernise et revitalise son site.

Le conseil municipal a octroyé un contrat à Horizon Grafik pour améliorer le site web de la municipalité et créer un site touristique. Les deux sites seront accessibles par une page d'accueil commune permettant l'accès à l'un ou l'autre. Nous voulons renouveler l'image de la municipalité et dynamiser le site en tirant profit des dernières technologies. Il s'adaptera aux différentes plateformes disponibles, ordinateurs, portables, tablettes et mobiles.

Étant donné que L'Anse-Saint-Jean est devenue une destination touristique quatre saisons, le premier site en voie de conception est celui du tourisme. Seront donc présentés, de façon dynamique et novatrice,

les attraits touristiques et les activités sous le thème, « 4 saisons de découvertes » et les touristes seront invités à suivre Achille comme c'est le cas dans la promenade de M. Achille. Les visiteurs pourront cliquer en deuxième lieu, sur l'hébergement et la détente, la restauration et la gastronomie, l'aventure et le plein-air ou sur la culture et le patrimoine; il deviendra ultimement une plateforme de réservation en ligne. Ce site sera accessible dès la fin de juin, pour le début de la saison touristique estivale.

Attendez-vous donc à beaucoup de changement sauf pour l'adresse Web qui, bien sûr, ne changera pas :

www.lanse-saint-jean.ca



« Les petits Achille, des guides touristiques »

► «Les petits Achille, des guides touristiques» remportent un Prix Inspiration

Lors du congrès de la Fédération des Villages-Relais du Québec qui a eu lieu à Amqui du 28 au 30 mai, « Les petits Achille, des guides touristiques » ont remporté un des prix Inspirations remis par La Fédération des Villages-Relais du Québec en collaboration avec le ministère des Transports du Québec.

Rappelons que le Prix Inspiration vise à souligner le travail des municipalités qui ont réalisé des projets inspirants pour leurs pairs. Le réseau des Villages-relais du Québec réunit présentement quarante-deux villages, lieux d'accueil d'une grande importance pour les voyageurs. Ils offrent des services variés et, au détour, s'agrémentent de nombreux attraits touristiques, culturels et naturels qui contribuent à la richesse de l'offre touristique unique des villes et des villages des régions du Québec.

Dix projets avaient été soumis dans le cadre de la toute première édition du Prix Inspiration et nous sommes fiers que le nôtre ait suscité tant d'intérêt.

Deux nouveaux "petits Achille", créés par Gilles McLean, ont été dévoilés lors de la journée d'ouverture de la saison touristique 2014, dans la salle de réception des Chalets sur le Fjord.



Gilles McLean et le Petit Achille du pont couvert



Mont-Édouard : les investissements requis

► Amélioration et la modernisation du système d'enneigement,

Le système compte plus de 25 ans d'usage, plusieurs composantes doivent être remplacées ou améliorées. Présentement, le système ne suffit pas à enneiger la grande majorité du domaine skiable dans des délais permettant l'ouverture de la station le premier décembre.

► Remontées mécaniques

Les deux remontées mécaniques ont besoin d'une remise à niveau importante car un bris majeur peut subvenir à tout moment et mettre en péril l'opération de la station.

Avec ces infrastructures vieillissantes et les normes gouvernementales de plus en plus serrées, le Mont-Édouard doit investir dans la mise à niveau de ses remontées mécaniques :

- en améliorant et reconditionnant les remontées mécaniques;
- en modifiant la station de retour de la remontée B;
- en renouvelant le recouvrement des 212 sièges;
- en installant un tapis d'embarquement pour la remontée A;
- en repeignant les pylônes des deux remontées.



► Achat d'une dameuse

Les dameuses actuelles comptent plusieurs heures d'opération et sont de moins en moins fiables. L'entretien des pistes peut en souffrir et ainsi, affecter la réputation de la station. Acheter une dameuse capable de faire l'entretien des pistes pour les prochaines années.

► Développer de nouveaux produits

L'amélioration de l'achalandage passe par le développement de nouveaux créneaux afin d'accueillir une nouvelle clientèle.

Aménager une piste homologuée pour des compétitions de calibre national et international. Ceci permettrait de recevoir des équipes d'entraînement et des compétitions majeures.

Aménager un secteur dédié au ski de montagne. Cette pratique de ski connaît une demande en croissance depuis quelques années; un secteur encore non aménagé pourrait être développé pour ce nouveau marché.

► L'importance du Mont-Édouard

Au cours des 20 dernières années, l'impact du Mont-Édouard comme moteur de développement sur l'économie de L'Anse-Saint-Jean est incontestable. Une infrastructure de services s'est développée dans tout le village grâce à l'avènement du Mont-Édouard; hébergement, restauration, alimentation, quincaillerie, entreprises touristiques, etc.

Le développement immobilier a connu un essor important au cours des 20 dernières années; plus de 300 propriétés se sont ajoutées, créant une activité économique importante dans la municipalité.

La création d'emplois a connu une croissance sans précédent au cours des deux dernières décennies.

La saison touristique s'étend sur 12 mois, ce qui contribue à rentabiliser les infrastructures de services.

Pour toutes ces raisons, nous espérons que le financement du projet se réalisera rapidement afin que nous puissions commencer les travaux au cours de l'été 2014.

Le Mont-Édouard demeure la fierté des citoyens de L'Anse-Saint-Jean et contribue à améliorer la qualité de vie des anjeannois et anjeannoise.



ÉTATS FINANCIERS 2013

► Résumé de l'analyse des états financiers 2013

Le sommaire des états financiers 2013 ci-dessous est publié plus en détails dans la page de droite.

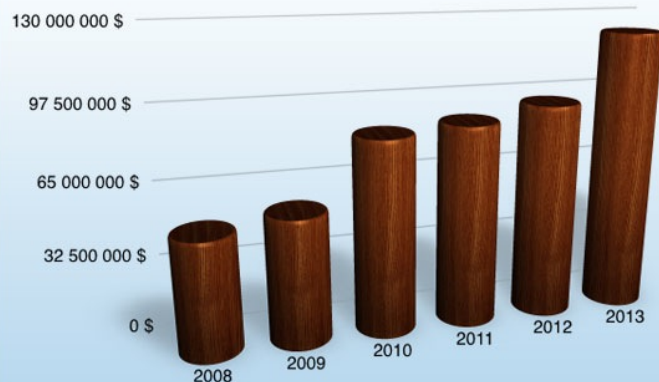
Quelques graphiques vous permettront de visualiser rapidement des informations pertinentes.

L'ensemble des états financiers est consultable à l'édifice municipal sur demande.

Sommaire États financiers 2013	Prévu 2013	Réalisé 2013
REVENUS	4 095 196 \$	4 306 248 \$
DÉPENSES	4 095 196 \$	4 207 797 \$
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	0 \$	98 451 \$

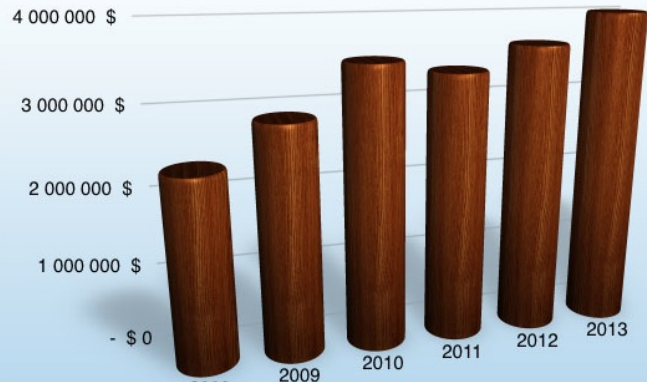
► Quelques graphiques...

Évaluation des immeubles taxables



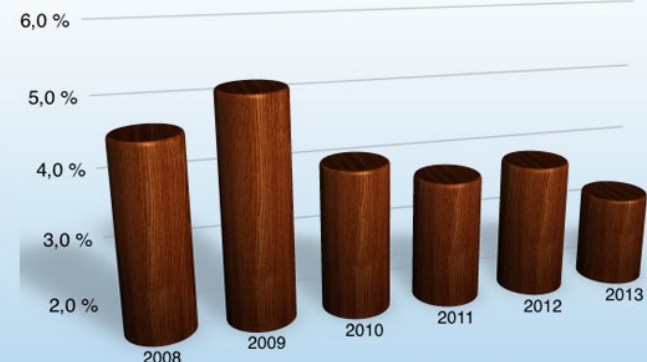
La valeur des immeubles imposables a continué sa progression en 2013 pour atteindre un montant de 122 621 500 \$

Évolution de la dette nette



Fin 2013, le montant de la dette nette à long terme s'élevait à 3 999 327 \$

Taux d'endettement (%)



Le taux d'endettement de la municipalité fin 2013, c'est-à-dire la dette nette à long terme sur l'évaluation foncière imposable, était à la baisse passant de 3.9% à 3.3%



ÉTATS FINANCIERS 2013

► Revenus et dépenses, plus en détails...

Revenus	Prévu 2013	Réalisé 2013
TAXES	2 045 907 \$	2 069 629 \$
COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES	206 820 \$	200 922 \$
TRANSFERTS	675 296 \$	505 050 \$
SERVICES RENDUS	950 159 \$	1 040 944 \$
IMPOSITION DE DROITS	57 300 \$	91 955 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	4 500 \$	6 074 \$
INTÉRÊTS	50 715 \$	27 084 \$
AUTRES REVENUS	104 499 \$	216 538 \$
INVESTISSEMENT		148 052 \$
TOTAL DES REVENUS	4 095 196 \$	4 306 248 \$

Dépenses	Prévu 2013	Réalisé 2013
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	607 531 \$	612 665 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	184 892 \$	242 460 \$
TRANSPORT	529 097 \$	369 956 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	392 207 \$	454 467 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	59 255 \$	9 799 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	331 808 \$	450 694 \$
LOISIRS ET CULTURE	1 274 112 \$	1 267 675 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	716 294 \$	180 385 \$
AMORTISSEMENT ET IMMOBILISATIONS		619 696 \$
TOTAL DES DÉPENSES	4 095 196 \$	4 207 797 \$